

Relevé des décisions Bureau du 25 juin 2021

Elus présents : Daniel FORESTIER – François DAUPHIN - Stéphanie ALLEGRE-CARTIER –Didier LIENNART - Jean SAVINEL – Guy GORBINET - Valérie PRUNIER –Alain MOLIMARD.

Elu(s) absent(s) : Simon RODIER – Marc MENAGER.

Techniciens : Snéjana GUCESKI.

.....

Relevé des décisions du bureau du 25 juin :

Délégation de Service Public : activités hivernales

- ⇒ Avis favorable du bureau pour faire une DSP des activités hivernales du domaine nordique des Crêtes du Forez à la SEM de Prabouré.

Vente de terrain de la PEP de Prabouré :

- ⇒ Le Bureau donne un avis favorable pour que la partie du terrain souhaitée par M. Corbier soit cédée au prix de 9 400 €.
- ⇒ Il rappelle la nécessité de sécuriser le bâtiment et de rajouter une signalétique adéquate afin de dégager la responsabilité d'ALF en cas d'accident. (idem pour le bâtiment de la côte du Pont).

Multiple rural de Bertignat :

Montant dû : 2 500 €. Sous réserve de ce paiement ;

- ⇒ Le Bureau donne un avis favorable pour le renouvellement du bail d'occupation précaire pour une année. Un bilan sera fait au terme du bail.

ZA de Dore l'Eglise :

Mise à disposition d'une aire de stationnement poids lourds à la Société STDM.

- ⇒ Le bureau donne un avis favorable pour une redevance de 500 € par an si occupation privative. Dans le cas où STDM ne serait pas d'accord pour s'acquitter du montant de la location, le parking serait accessible à tous les poids lourds.

Plateforme viabilisée pour entreprises à Vertolaye :

- ⇒ Le bureau donne un avis favorable pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre à Géoval pour un montant de 20 480€ (actualisation d'une première proposition à 25 000€).

Le point sur la ZA des Barthes (cf. diaporama) :

- ⇒ Le Bureau donne un avis favorable pour poursuivre les négociations pour l'acquisition de terrains.
- ⇒ le bureau donne un avis favorable pour confier la mission d'actualisation du plan guide et l'analyse technico-financière de la ZA les Barthes à Urbasite.

Transports scolaires :

- ⇒ Le Bureau souhaite laisser passer les élections et contacter la Région à ce sujet ; une motion sera prise, en fonction des informations obtenues.

Demande de la part de l'intersyndicale de SANOFI pour faire une intervention en conseil communautaire. Les employés de SANOFI souhaitent informer les élus de la restructuration du groupe qui se met en place et qui est à la défaveur du site de Vertolaye.

⇒ le Bureau donne un avis favorable pour que les délégués interviennent avant le début du conseil du 7 juillet.

Relevé des décisions prises par délégations données au Président :

/

Prochain Bureau : Vendredi 9 juillet

Ordre du jour :

- 14 h : CDM Interim
- A partir de 14 h 30 : projet d'inventaire participatif du petit patrimoine,
- Projet « terre de jeux » ;
- La Ressourcerie ;
- ZAC de Cunlhat.